



**CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 06 décembre 2019**

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 6 décembre 2019, à la Visitation, 27 rue de la Sous-Préfecture à Dole.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE / CRTE pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2019,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2019,
- Point n° 3 – Changement d'adresse postale (uniquement la boîte aux lettres),
- Point n° 4 – Budget prévisionnel 2020
- Point n° 5 – Présentation des chiffres BFC
- Point n° 6 – Point sur l'équipe en place
- Point n° 7 – Présentation des grands événements 2020
- Point n° 8 – Demande de subvention
- Point n° 9 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE Bourgogne Franche-Comté et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	304	2795
Nombre de votants	76	943

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2019

	%	Nombre de voix
Oui	86,84%	858
Non	3,95%	15
Vote blanc	9,21%	71

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2019

	%	Nombre de voix
Oui	80,26%	804
Non	6,58%	28
Vote blanc	13,16%	111

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2020

	%	Nombre de voix
Oui	77,63%	793
Non	9,21%	48
Vote blanc	13,16%	102

Vote n°4 – J'approuve le mandat pour changer le siège social et l'adresse postale :

CRE BFC - 27 rue de la Sous-Préfecture – 39100 DOLE

Nouvelle adresse : CRE BFC – 9 avenue Aristide BRIAND – 39100 DOLE

	%	Nombre de voix
Oui	78,95%	747

Non	11,84%	99
Vote blanc	9,21%	97

Vote n°5 – J’approuve le mandat pour demande de subventions aux collectivités :

	%	Nombre de voix
Oui	93,42%	896
Non	1,32%	4
Vote blanc	5,26%	43

L’ensemble des résolutions soumises à l’Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 16 heures 33 minutes.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Hervé de LA SELLE
Président du CRE / CRTE

Frédérique LABOUR
Secrétaire Générale


